



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 18.09.2015 à Lummen

Présents : B. Danhieux, K. De Backer, P. De Mot, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, T. Pierloot, W. Vos.

Excusé : F. Soetaert

1. Le mot du vice-Président

En l'absence forcée du Président, la séance est dirigée par T. Pierloot en sa qualité de vice-Président URBH. Celui-ci ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en espérant un prompt et bon rétablissement à Filip Soetaert.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 11.08.2015

Pas de remarque. Le P.V. est approuvé.

S'agissant du point 7) et de l'assurance des joueurs étrangers repris en sélection nationale, W. Vos se charge de se renseigner auprès de la société Ethias. Il est précisé qu'aucun contrat de sponsoring n'a été signé entre l'URBH et Ethias.

3. Trésorerie

a) La situation financière au 08.09.15 a été transmise avec la convocation. S'agissant du symposium « Quintallet », il avait été clairement spécifié que seuls les entraîneurs principaux de Bene League et de D1 étaient invités à participer gratuitement à cet événement. En ce qui concerne tous les entraîneurs-adjoints, leurs frais de participation seront facturés aux clubs concernés par les ligues d'appartenance. Le trésorier URBH veillera à l'application de la mesure.

4. Plan de développement du handball belge

a) P. Garcia, G. Petitgirard et W. Vos ont rencontré, le 25.08.15, les responsables du haut-niveau du Bloso et de l'ADEPS. Il en est ressorti que dans l'immédiat aucune aide supplémentaire ne peut être envisagée avant la prochaine olympiade sans résultats probants de l'équipe nationale messieurs.

W. Vos entre en séance.

b) Le contrat VRT/VHV a été signé et garanti la retransmission de 4 ou 5 rencontres (principalement de l'équipe nationale). Les diffusions pourraient même être en direct. Il importe cependant que les salles soient pleines. Les images pourraient être proposées à la RTBF.

c) Match BEL – CZE du 07.11.15 à Kortrijk

1) W. Vos et P. Garcia, avec le soutien précieux d'A. Baudru, ont rencontré le 16.09.15 à Tournai, Rudy Demotte président actuel d'Eurométropole (Kortrijk-Lille-Tournai) en vue de la labellisation des rencontres organisées à Kortrijk. Un courrier officiel de demande sera adressé par P. Garcia au service compétent dans les meilleurs délais.

Il sera également demandé de pouvoir insérer le logo « Eurométropole » sur l'affiche présentant l'évènement du 07.11.15.

2) les prix d'entrée pour les matchs internationaux sont fixés comme suit :

- 15 € le jour de la rencontre
- 10 € en prévente
- 8 €/personne pour des groupes d'au moins 20 spectateurs
- 5 € pour les moins de 14 ans

3) Le début de la rencontre est finalement programmé à 20h00. P. Garcia communiquera le changement d'heure à l'EHF et à CZE.

4) Organisation d'un accueil VIP à 100 €/personne ou 500 euros la table avec 14 tables de 6. L'accueil y sera organisé à partir de 17h30.

Un deuxième salon VIP sera également organisé à l'attention notamment des anciens internationaux qui ont vaincu les champions du monde français le 02.11.95 à Bressoux. Les membres des CA des ligues seront également invités dans cet espace.

5) les détenteurs de cartes d'arbitres et de légitimation URBH devront annoncer leur présence au préalable.

6) en lever de rideau sont programmées à 15h00 (M18) et à 17h00 (Dames) deux rencontres amicales face à des adversaires restant à déterminer. Les 4 équipes concernées recevront une collation à la fin de leurs rencontres.

Il serait demandé par les organisateurs aux joueurs de la sélection M18 de servir les boissons aux invités du salon VIP des anciens internationaux.

7) F. Soetaert prend en charge la réservation des hôtels pour l'équipe tchèque et les arbitres/observateur.

8) Un autocar devra être mis à disposition de la sélection tchèque durant tout son séjour.

9) P. Garcia se renseignera concernant la mise à disposition d'images de la rencontre CZE-BEL.

d) La rencontre BEL – TUR sera organisée le mercredi 06.01.2016 à Kortrijk

e) La rencontre BEL – TUR (PO CE 2018) se disputera le samedi 09.04.2016 au country hall de Liège en collaboration avec l'ADEPS. Des tournois « jeunes » seront organisés durant l'après-midi.

e) Le Japon ayant programmé son arrivée en France plus tard que prévu, une solution alternative est recherchée par G. Petitgirard pour les matchs de préparation de notre équipe.

5. Manager URBH

Vu les ennuis de santé connus par F. Soetaert, le contrat liant l'URBH à Carlo Vandekerckhof n'a pas encore été signé ce qui n'empêche pas l'intéressé de déjà travailler à la recherche de partenaires pour les matchs à venir.

W. Vos fera parvenir aux administrateurs la proposition de contrat « handbalshop » dans les meilleurs délais.

6. BENE League

a) une conférence de presse de présentation de la saison 2015/2016 s'est déroulée le 31.08.15 à Anvers.

W. Vos informe que suite à son entretien avec les représentants des clubs belges concerné, il en ressort que ceux-ci réclament plus de pouvoir et de responsabilités ainsi que de moyens financiers.

Il a préparé une proposition de définition d'un cadre de travail qu'il fera parvenir aux administrateurs.

J.L. Dessart rappelle qu'il existe un historique du développement de la BENE League depuis 2 ou 3 ans et qu'il s'agit d'être très prudent quant à accorder une certaine autonomie voire indépendance aux intéressés car la fédération reste la seule référente vis-à-vis de l'EHF et de l'IHF, qu'il ne faut pas perdre de vue les intérêts des autres clubs belges et qu'enfin, avant toute discussion au niveau Bene League, un accord doit d'abord être scellé au sein de la fédération.

T. Pierloot ajoute qu'au départ un cadre avait été défini pour une période de 3 années (4 équipes/pays), et que celui-ci avait déjà été changé après à peine 1 an (6-6). Il faut un minimum de stabilité pour les clubs et pour évaluer le produit.

7. Licences clubs

B. Danhieux pose la question de savoir si on continue à travailler sur base du document de la VHV qui semble assez contraignant ou si on essaye de trouver un système simple et facile à contrôler.

J.L. Dessart informe que la C.A. de la L.F.H. en réunion du 18.08.15 a examiné le dossier et émis les considérations suivantes :

- ***D'un point de vue sportif***, il s'agirait d'imposer :
 - Un certain nombre d'équipes de jeunes
 - Un certain nombre d'arbitres
 - Un/des entraîneurs titulaire(s) de la licence adéquate
- ***D'un point de vue général*** :
 - Engagement d'un manager
 - Pas de limites financières
 - Obligation d'être constitué en asbl
 - Pour les clubs de BENE-League, le montant des amendes existantes devrait être doublé

L'ensemble des membres du CEP partagent cette vision et B. Danhieux préparera un document pour la prochaine réunion.

8. Divers

a) Tenant compte de la proximité des 1/16^{ème} de finale (31.10/01.11.15) et des 1/8èmes de finale (11.11.15) de la coupe de Belgique, le tirage au sort des 1/8èmes sera organisé au siège de l'URBH avant de connaître les résultats des 1/16èmes.

b) S'agissant de la délivrance de cartes de légitimation et de la proposition d'uniformisation des documents émise par la LFH, il sera rappelé à K. Teunkens de prendre contact avec le secrétariat URBH/LFH.

c) Une réunion est programmée entre des représentants des deux ligues afin d'évoquer l'organisation des compétitions « jeunes ».

d) W. Vos communique que la VHV travaille à l'élaboration d'un plan stratégique étalé sur 10 années qui pourrait également concerner l'URBH.

e) Durant le congé de maternité de K. De Backer, c'est L. Panis qui assurera la fonction de secrétaire-générale adjoint de l'URBH.

f) La date de la prochaine réunion sera fixée par le président en fonction de l'évolution de son état de santé.